

L'Office de Tourisme Terroir de Caux vous propose

Atelier Taxe de séjour

Mieux comprendre la taxe de séjour, les règles en vigueur et son calcul, comment utiliser la plateforme de télé-déclaration. Les hébergeurs qui louent exclusivement via une ou des plateformes de réservation ne sont pas concernés par l'utilisation de la plateforme mais sont également bienvenus à cet atelier !

Programme :

- Café d'accueil
- Qu'est ce que la taxe de séjour ?
- Comment utiliser notre plateforme de télé-déclaration ?
- Les intérêts du classement

Durée : 2h

Pré requis : venir équipé d'un ordinateur portable (nous pouvons en prêter)

Inscriptions auprès de l'Office de Tourisme Terroir de Caux : 02.35.04.08.32

ou ztirilly@terroirdecaux.net

ou en ligne <https://forms.gle/Y7cabExCtcmSKwx4A>

GRATUIT
en
2022 !

Mardi 15 mars
10h

Dans les locaux
de l'Office de Tourisme

21 place du Grl de Gaulle
76720 Auffay Val-de-Scie

